

Information brève

Fermeture temporaire de la crèche communale de la Ferme Gallet

La crèche communale de la Ferme Gallet, d'une capacité de 25 places, a dû temporairement fermer ses portes ce matin suite à l'apparition de trois cas positifs au COVID-19 parmi l'équipe éducative de cette structure d'accueil extrafamilial. Le personnel a été mis en quarantaine préventive par le médecin cantonal, afin d'endiguer la propagation du virus en protégeant les familles des enfants accueillis en crèche, de même que les collaborateurs et collaboratrices. Les enfants accueillis ne sont, quant à eux, pas en quarantaine. Il a été demandé aux parents de rester attentifs à l'état de santé de leur enfant, d'appliquer avec attention les mesures d'hygiène et d'éviter tout contact non-indispensable avec des personnes à risques.

Deux membres de l'équipe éducative ont été testés positifs en début de semaine, et le service cantonal de la santé publique a immédiatement suivi de très près la progression de la situation sanitaire. Malgré toutes les mesures de précaution mises en œuvre et le strict respect des consignes de protection, une troisième personne de l'équipe éducative a été testée positive en fin de semaine. Cette évolution négative a conduit le médecin cantonal à prononcer une quarantaine collective du personnel de la Ferme Gallet.

Conscients des difficultés qu'occasionne pour l'organisation des familles la fermeture jusqu'au 29 janvier inclus, le service de la jeunesse reste à leur disposition, de même que l'Office des structures d'accueil extrafamilial, afin de les soutenir pendant cette période.

La Chaux-de-Fonds, le 22 janvier 2021

Contacts:

- Thierry Brechbühler, conseiller communal (DJESSS), 032 967 62 31
- Michaël Voegli, chef du service de la jeunesse, 032 967 64 91